



**HAL**  
open science

# **Le dispositif français de transition vers l'économie circulaire institutionnalise-t-il un concept ? Une analyse transversale de discours**

Anne-Claire Savy, Malick N'diaye, M.-E. Kessari

## **► To cite this version:**

Anne-Claire Savy, Malick N'diaye, M.-E. Kessari. Le dispositif français de transition vers l'économie circulaire institutionnalise-t-il un concept ? Une analyse transversale de discours. *Technologie et innovation*, 2019, 4 (2), pp.1-25. <10.21494/ISTE.OP.2019.0341>. <hal-02070650>

**HAL Id: hal-02070650**

**<https://hal.umontpellier.fr/hal-02070650v1>**

Submitted on 25 Oct 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Copyright - All rights reserved

# Le dispositif français de transition vers l'économie circulaire institutionnalise-t-il un concept ? Une analyse transversale de discours.

## Does the French Plan of Transition to a Circular Economy Institutionalize a Concept? A Transversal Analysis of Discourse.

Anne-Claire Savy<sup>1,2</sup>, Malick N'Diaye<sup>3</sup>, Myriam-Emilie Kessari<sup>1,4</sup>

<sup>1</sup> Laboratoire MRM, Université de Montpellier, France, acsavy@ntymail.com

<sup>2</sup> Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, France

<sup>3</sup> Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Sciences de l'Action, France, malick.ndiaye2011@hotmail.fr

<sup>4</sup> CIHEAM - Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier, France, kessari@iamm.fr

**RÉSUMÉ.** Cet article vise à comprendre, avec les travaux issus de la théorie de la construction sociale du réel, si la construction du dispositif de transition vers l'économie circulaire (DTEC) induit, en France, l'institutionnalisation d'un concept. Les émergences du concept d'économie circulaire (EC) sont situées dans leur contexte de débats sur la prise en compte de l'impact de l'activité économique sur la nature (IAEN). Un corpus de textes français, participant au DTEC depuis 2008, fait l'objet d'une analyse de discours contextualisée transversale. Les résultats montrent un travail institutionnel diversifié, en phase de théorisation, sans conceptualisation commune sur l'EC mais convergeant sur la nécessité d'une politique territoriale régulée de gestion des déchets. Le processus d'institutionnalisation est ensuite discuté avec le modèle du changement institutionnel. Les interactions entre pressions institutionnelles de prise en compte de l'IAEN introduisent la perspective d'un changement institutionnel sociétal.

**ABSTRACT.** This article, based on the theory of the social construction of reality, aims to understand if the construction of the plan of transition towards the circular economy (*dispositif de transition vers l'économie circulaire* – DTEC) induces, in France, the institutionalization of a concept. The emerging concept of the circular economy (*économie circulaire* – EC) is situated in the context of debates on taking into account the impact of economic activity on nature (*l'impact de l'activité économique sur la nature* – IAEN). A corpus of French texts, participating in the DTEC since 2008, is the subject of a transversal contextualized analysis of discourse. The results show a diversified institutional job, in the theorization phase, without a common conceptualization of EC but converging on the need for a regulated territorial waste management policy. The institutionalization process is then discussed with the institutional change model. The interactions between institutional pressures to take the IAEN into account introduce the prospect of societal institutional change.

**MOTS-CLÉS.** Economie circulaire, dispositif, institutionnalisation, transition, changement institutionnel sociétal, impact de l'activité économique sur la nature.

**KEYWORDS.** Circular economy, apparatus, institutionalization, transition, societal institutional change, impact of economic activity on nature.

## Introduction

« There has been a recent revival of interest in the problems of the stationary state as a result of the realization that the existing type of "linear economy", which runs from mines to dumps, cannot go on forever, and that in the course of the next century or so mankind will face a fundamental transition into what I and some others have been calling a 'spaceship earth'. This will be a small, closed,

limited, planetary society, almost certainly dependant on solar energy for its inputs or power, and it will have to recycle virtually all its materials into a circular economy, in which the dumps become the mines. » (Boulding, *The Future of personal responsibility*, 1972, p.22-23).

Le titre IV de la loi de Transition énergétique pour une croissance verte (loi 2015-992, Art.110-1-1) instaure « la transition vers une économie circulaire [visant] à dépasser le modèle économique linéaire consistant à extraire, fabriquer, consommer et jeter ». L'objectif de croissance verte associé à cette loi interroge sur la connaissance<sup>1</sup> d'un article fondateur [BOU 72]. Boulding, économiste pacifiste, proposait en effet un modèle de société responsable d'équilibre, dont le modèle d'économie circulaire (EC) visait un « état stationnaire » [DAL 72]. Si la métaphore d'une « Terre-navette-spatiale » [BOU 66] est reconnue comme fondement de l'EC, c'est à Pearce et Turner [PEA 90], réinterprétant le concept vingt-cinq ans plus tard, qu'est attribuée la paternité de l'expression EC.

Ce concept émergent s'est opérationnalisé dans les années 2000/2010 par des politiques d'EC en Asie, soutenues par des travaux scientifiques chinois sur des stratégies de réduction d'utilisation des ressources [MER 18, KIR 17, SU 13]. Le déploiement de politiques d'EC a suivi en Europe, accompagné par une littérature grise de promotion de l'EC [ELL 12, 13, 14] visant une croissance économique découplée de la consommation des ressources. Les sciences de gestion se mobilisent depuis peu, en support, parfois en critique, ou en proposition d'alternatives plus radicales. En France, l'observation précoce de ces politiques, et notamment de la loi cadre chinoise d'EC [FAN 06] avec sa planification territoriale, aboutit avec une politique de transition vers l'EC, accompagnée par un discours porté par des acteurs économiques, politiques et de la société civile.

Cet ensemble d'éléments hétérogènes reliés, discursifs ou non – réglementaires, organisationnels, événementiels, opérationnels, financiers et politiques – constitue un dispositif de transition vers l'économie circulaire (DTEC). Issu d'une combinaison de choix d'acteurs « librement calculés et faits, ou imposés par des structures ou des circonstances », le dispositif, au sens de Foucault<sup>2</sup>, vise soit la résolution de problèmes soit l'atteinte d'objectifs ; il se stabilise par une structuration imprévue ou disparaît [DUM 10, DUM 14, p.65]. Le terme de transition est utilisé selon « la perspective multi-niveaux qui comprend les transitions comme résultats d'alignements entre des développements » interagissant : le régime dominant, le contexte global et les « niches sociotechniques » [GEE 07, p.399].

Ces remarques préliminaires amènent à trois constats en tension : 1) le concept d'EC a émergé à plusieurs reprises, 2) un DTEC est en cours de construction en France, 3) un discours de promotion y participe, porté par un large panel d'acteurs aux enjeux divers.

---

<sup>1</sup> [BOU 72] n'est cité qu'à 12 reprises sur Google Scholar et sans référence à l'EC (recherche des auteurs, le 28/03/2018).

<sup>2</sup> Un dispositif est « un ensemble résolument hétérogène, comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques, [...] voilà les éléments du dispositif. Le dispositif lui-même, c'est le réseau qu'on peut établir entre ces éléments. » [FOU 77 in FOU 94, p.299].

La problématique de recherche induite est la suivante : « la construction en France d'un dispositif de transition vers un concept d'EC, issu de cinquante ans de débats sur la prise en compte de l'impact de l'activité économique sur la Nature (IAEN), induit-elle un phénomène d'institutionnalisation ? »

Dans une première partie, l'article fait état de la littérature sur l'EC et le DTEC pour 1) comprendre et situer les concepts fondateurs et émergents dans leurs cadres théoriques, 2) identifier l'intérêt et les apports de la littérature gestionnaire sur le concept et le DTEC. Dans une deuxième partie, la théorie institutionnaliste est mobilisée pour poser la problématique et présenter le cadre d'analyse. Une troisième partie explique la méthodologie d'analyse de discours et en présente les résultats. La dernière partie les discute avec le modèle du changement institutionnel et en propose une perspective sociétale.

## **1. Les approches théoriques de l'EC et du DTEC**

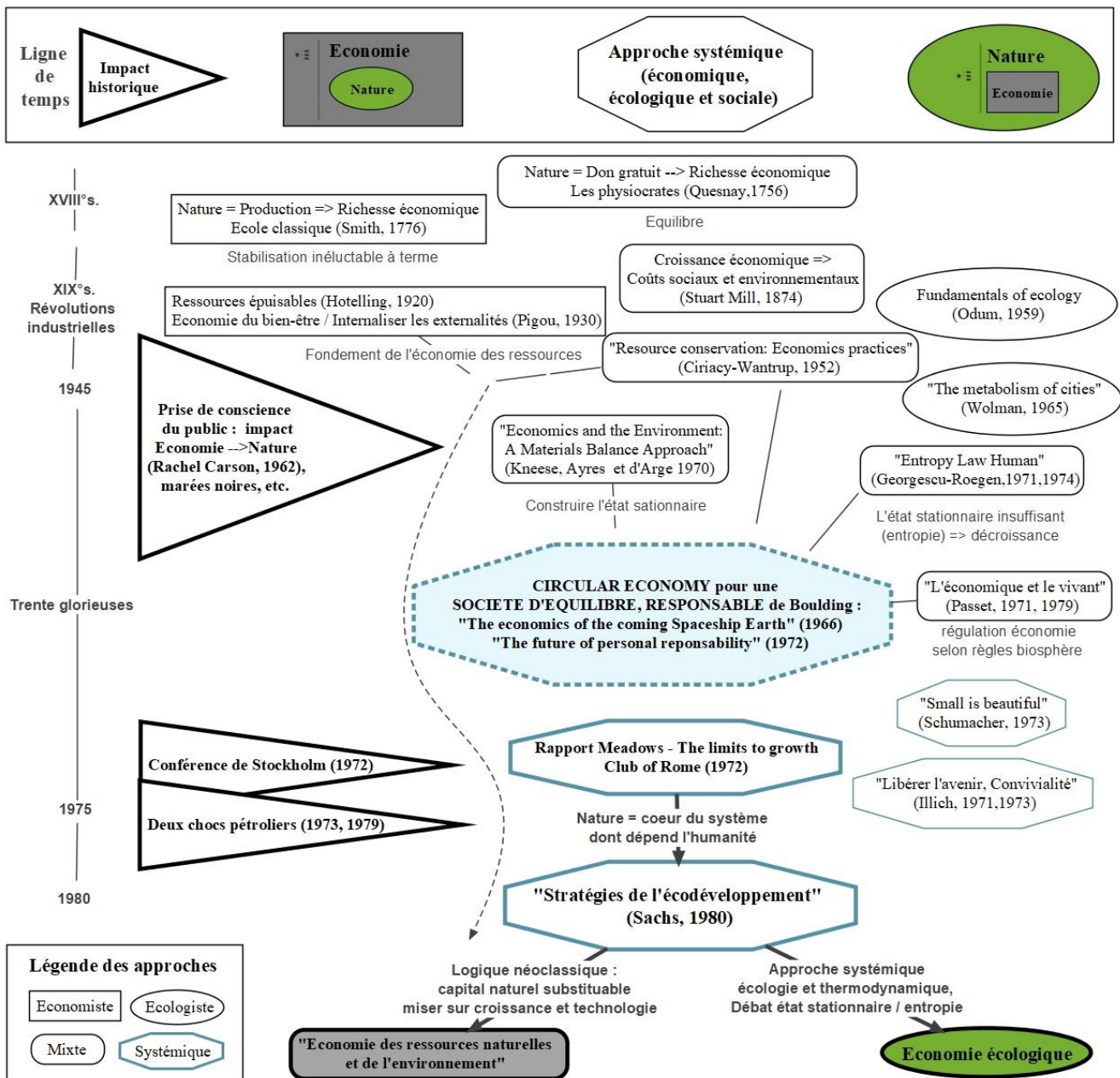
Dans cette première partie, les émergences successives du concept d'EC sont situées dans les débats théoriques de prise en compte de l'IAEN, puis les approches gestionnaires de l'EC sont synthétisées.

### **1.1. Cadres théoriques et concepts d'EC**

Entre 1967 et 2013, l'EC émerge à trois reprises dans la littérature sur la prise en compte de l'IAEN : 1) dans la critique de l'économie américaine [BOU 66, 72], 2) dans l'économie néolibérale durable anglaise [PEA 90], 3) dans une littérature accompagnant les politiques d'EC [LEV 09, ELL12, ADE 13]. La schématisation du déroulé historique de ce contexte théorique [DIE 13, FAU 95, FIG 16, HAM 12, LER 11, LOI 16, RUD 15, SPA 10] permet de visualiser les conditions d'émergences du concept d'EC (Cf. figures 1 et 2)<sup>3</sup>.

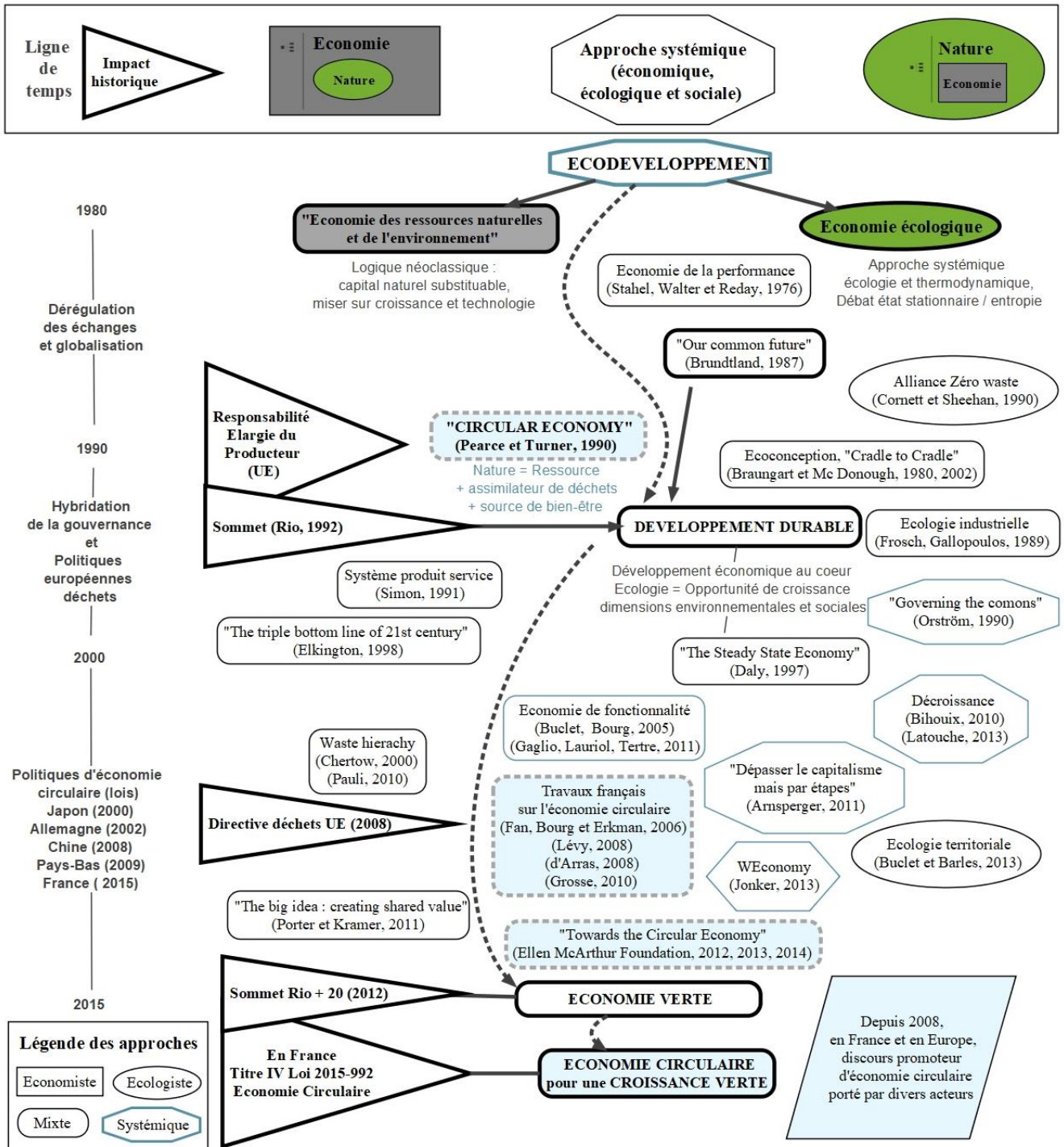
---

<sup>3</sup> Les références bibliographiques des figures, non reportées dans l'article, sont disponibles sur demande aux auteurs.



**Figure 1.** Evolution de la prise en compte de l'IAEN : concept fondateur

La figure 1 montre l'émergence du concept fondateur comme réflexion systémique au sein de questionnements sur la prise en compte de l'IAEN. Ces débats aboutissent aux stratégies d'écodéveloppement induisant deux courants opposés : 1) l'économie des ressources naturelles et de l'environnement poursuit la logique libérale, en considérant la nature comme sous-système économique capable, avec la technologie et la croissance, de remplacer le capital naturel; 2) l'économie écologique vise à préserver la nature, en considérant l'économie comme sous-système naturel, dans des approches systémiques écologiques, fondées sur le principe d'entropie de la thermodynamique.



**Figure 2.** Evolution de la prise en compte de l'IAEN : concepts émergents

La figure 2 montre la mobilisation de l'économie libérale face à l'impact de l'IAEN, induisant des enjeux de pénuries de ressources, de coûts supplémentaires, ou de légitimité. La nature et les déchets sont instrumentalisés comme opportunités de profit, avec notamment la réinterprétation de l'EC [PEA 90]. La figure 2 illustre ensuite les multiples tentatives des deux courants pour proposer une solution unique à l'IAEN, se traduisant par la succession de concepts mobilisés dans les politiques environnementales : écodéveloppement, développement durable (DD), économie verte, et, à nouveau, EC. Conçue initialement pour une société d'équilibre, l'EC est aujourd'hui mobilisée dans un

objectif de croissance verte, par des acteurs opérationnels et politiques, dans plusieurs politiques d'Asie et d'Europe, et, en particulier, en France.

### 1.1.2. Les concepts d'EC

#### 1.1.2.1. Le concept fondateur

Kenneth Boulding, inscrit dans la dissidence économique des premiers institutionnalistes américains [BOU 57], fonde le concept d'EC avec la métaphore d'une Terre-navette-spatiale, système limité et fermé [BOU 66]. Dans une réflexion prospective pacifiste sur des modèles de sociétés adaptées à une responsabilité individuelle, le modèle EC correspond à une société d'équilibre [BOU 72] visant un état stationnaire – i.e. maintenir un état constant des stocks [DAL 72] en limitant les pertes d'énergie (entropie) des systèmes fermés [GEO 71, FUL 16].

Boulding alerte sur le fonctionnement de « l'économie linéaire », sans limites, consistant à exploiter toujours de nouvelles terres après pollution ou épuisement des premières. Il envisage un profond changement psychologique de l'individu, et donc de la société, par la prise en compte de la Terre comme un système fermé [BOU 72, p.23]. Cette fermeture implique que toute matière doit être recyclée, une consommation ramenée à l'essentiel, une énergie uniquement solaire à terme, et un maintien primordial de la paix. L'économie terrestre est considérée comme un système d'échange de capitaux au sens large, « objets, êtres humains, organisations, etc. », connecté à trois autres systèmes majeurs : la matière, l'énergie et l'information/connaissance [BOU 66]. Le développement humain serait assuré par une croissance non plus de la production/consommation mais de la connaissance. Boulding ignore, alors, que l'entropie s'applique également à la matière [SPA 10]. Ainsi, l'EC se heurte et semble disparaître dans les débats théoriques de l'économie écologique, opposant état stationnaire et décroissance. Elle réapparaîtra pourtant dans une perspective de croissance.

#### 1.1.2.2. Le concept néolibéral

L'économie de l'environnement et des ressources investit l'EC, avec [PEA 90], selon une logique néolibérale limitée par trois contraintes de l'environnement : « la capacité d'assimilation ne doit jamais être dépassée, [...] les ressources d'énergies fossiles et minérales [...] ne peuvent pas être recyclées ce qui implique un effort de substituabilité [...], les capacités de renouvellement ne doivent pas être entravées » [FAU 95, p.45]. Le modèle fondateur, extrait de son approche systémique, est critiqué pour sa négligence de l'entropie, menant, selon les auteurs, à considérer la nature comme un « puits de déchets ». Le nouveau concept, réduit aux aspects économiques, précise et complète l'ancien par intensification des flux de déchets avec : 1) recyclage aux différentes phases de l'activité économique – approvisionnement, production, consommation et rejets, 2) valorisation en énergie ou 3) rejet dans l'environnement. La nature prend, outre sa valeur de fournisseur de ressources et d'assimilateur de déchets, une valeur d'usage direct par le bien-être [PEA 90, ch2]. L'EC vise ici une augmentation de l'efficacité de l'usage de la matière, dans une logique productiviste.

#### 1.1.2.3. Opérationnalisation du concept par un dispositif

Le concept néolibéral s'opérationnalise ensuite avec des lois sur le recyclage, à partir de 2000 – Japon, Allemagne, Pays-Bas –, puis 2008 en Chine, avec une loi cadre, « dispositif

de politique intégrative » [LEV 09, 14]. Une abondante littérature anglo-saxonne, grise et scientifique, émerge. Elle porte sur une EC, « système industriel restaurateur par conception [...] » telle que définie par [ELL 12, p.29], définition pourtant complétée par 113 autres [KIR 17]. La prospérité économique constitue le seul enjeu commun de cette littérature. La qualité environnementale rentre également en compte pour les scientifiques. Les acteurs et territoires portent leurs propres et nombreux enjeux spécifiques. La littérature praticienne se concentre sur l’allongement de la durée de vie des ressources, tandis que la littérature scientifique étudie le fonctionnement en système micro, méso, ou macro [KIR 17, BLO 17, REI 17]. En France, la loi 2015-992<sup>4</sup> mobilise l’EC comme opportunité économique, en visant un découplage entre croissance et consommation de ressources, et une diminution de la consommation ; l’ADEME, agence de l’Etat chargée de développer l’EC, reprend les préoccupations scientifiques internationales, avec une définition faisant référence en France : « il s’agit d’un système économique de production et d’échange qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l’efficacité de l’utilisation des ressources et à diminuer l’impact sur l’environnement tout en permettant le bien-être des individus » [ADE, 13]. Le concept opérationnel programmé dans la politique publique française fait l’objet de divers éléments – discours d’un large panel d’acteurs, événements, expérimentations, agence missionnée, marque déposée, titre de loi, institut consacré (IEC) – mis en relation avec des concertations, des citations réciproques et plateformes numériques<sup>5</sup>, etc.

## 1.2. Intérêt et apport des sciences de gestion

Les sciences de gestion, « sciences de l’action collective », ont pour mission l’étude des dispositifs [MAR 13, p.35]. Ainsi, la littérature gestionnaire internationale sur le DTEC émerge avec l’expérience chinoise en 2006 [SU 13] et croît avec l’intérêt européen, légèrement en 2013 puis très fortement depuis 2016 [GEI 17, MER 18]. Elle est peu présente dans les revues gestionnaires, essentiellement relayée dans les revues environnementalistes, notamment *The Journal of Cleaner Production*.

Cette littérature scientifique, parfois jugée peu critique [KOR 17, DES 17], a été revue par plusieurs travaux [GHI 15, KIR 17, KOR 17, MER 18, REI 17]. Leur lecture croisée et développée, fait apparaître une littérature gestionnaire étudiant le DTEC ou le concept émergent.

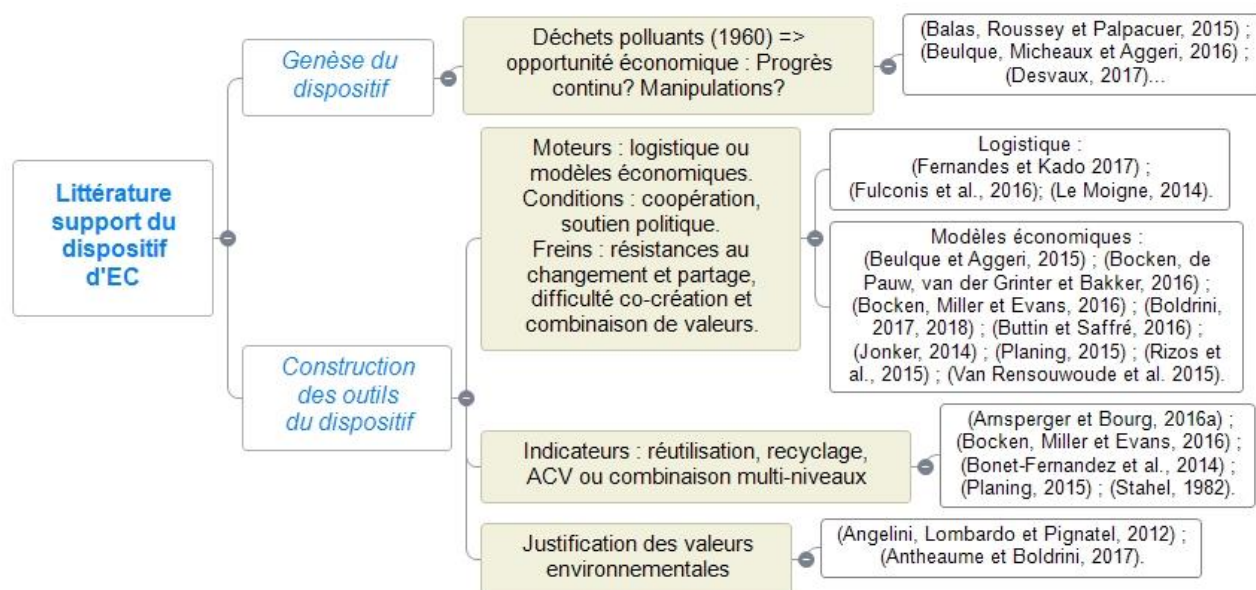
---

<sup>4</sup> Articles 74 et 110-1-1 du Titre IV.

<sup>5</sup> <https://www.economiecirculaire.org>

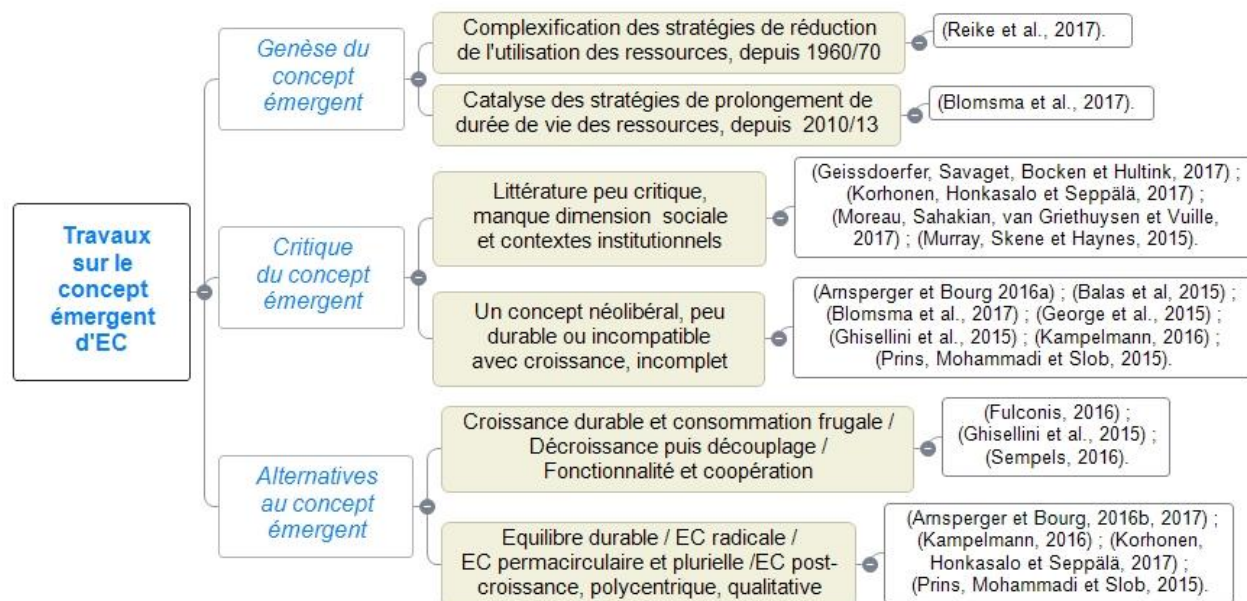
### 1.2.1. Apports de la littérature gestionnaire internationale

Un premier groupe de travaux appréhende le dispositif sans nécessairement en questionner le concept (Cf. figure 3). Il participe à la construction du DTEC. Il critique ou explicite sa genèse, étudie ses conditions d'opérationnalisation et élabore les outils nécessaires. Les travaux sur les indicateurs amènent des questionnements sur le concept.



**Figure 3.** Littérature gestionnaire sur le dispositif d'EC.

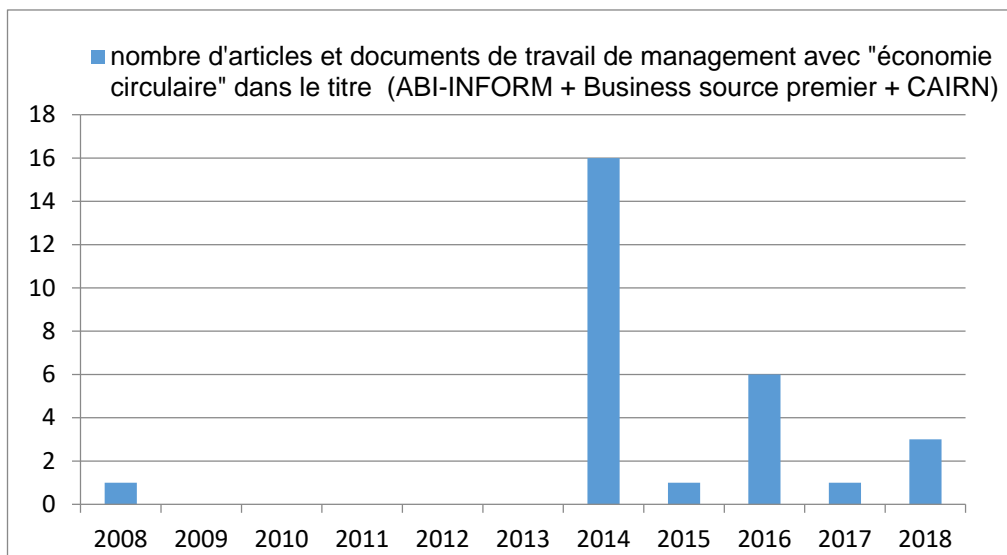
Un second groupe de travaux, plus restreint, porte sur le concept opérationnel (Cf. figure 4). Il étudie rétrospectivement sa genèse, questionne ses finalités ou propose des alternatives.



**Figure 4.** Littérature gestionnaire sur le concept d'EC.

### 1.2.2. Intérêt pour le DTEC français

L'intérêt des gestionnaires pour l'EC est encore peu perceptible dans les revues de gestion françaises (Cf. figure 5). Il est initié et soutenu par quelques publications d'acteurs et de chercheurs édités notamment par *Les Annales de Mines*.



**Figure 5.** Littérature gestionnaire française sur l'EC<sup>6</sup>.

La genèse de la politique publique française fait l'objet d'une analyse critique [BAL 15] et d'une analyse par les outils [BEU 16]. Le tableau 1 ci-après juxtapose leurs résultats à ceux de [BLO 17] et [REI 17] sur la genèse du concept opérationnel international, pour une mise en perspective.

<sup>6</sup> Recherche des auteurs le 22-03-2018, par croisement des bases de données ABI/INFORM, Business Source Premier, et CAIRN-info.

	[BLO 17]	[REI 17]	[BEU 16]	[BAL 15]	
	EC = catalyseur de stratégies d'allongement de durée d'utilisation des ressources	EC évolutive = complexification des stratégies de réduction d'utilisation des ressources	Evolution de politique déchets à politique d'EC = dynamique de progrès continu	EC = stratégie RSE de légitimation et de résolution des problèmes d'approvisionnement	
1960 →	EC <sup>1.0</sup> : Gérer les déchets	Focus => Pollution, initiatives sociales, progrès scientifiques. => <b>pas de consensus.</b>	Régime de régulation confinée d'hygiène publique		
1985 →			Politique publique de collecte et élimination des déchets		
1990 →	EC <sup>2.0</sup> : Connecter les flux entrants et sortants, comme <b>opportunité</b>	Enthousiasme : <b>Déchet =&gt; Opportunité</b> Recyclage => Allongement de la durée de vie. Bénéfices multiples. Réapparition de concepts. Hiérarchisation des stratégies : <b>L'EC apparaît</b>	Gouvernance élargie. Alternatives à l'enfouissement, <b>Contrainte devient incitation.</b> 1 <sup>ères</sup> filières de Responsabilité Elargie du Producteur		
2000 →			<b>Politique d'EC</b>		
2006 →					Régime de création de valeurs multiples EC = problématisation du déchet.
2008 →					
2010 →	EC <sup>3.0</sup> : Découplage = solution pour croissance, pénurie de ressources, enjeux environnementaux	Test de validité du concept d'EC : ouverture à la critique	Renforcement d'équilibre acteurs économiques et politiques.	Risque de sanction Européenne=> Accord rompu	
2013 →				Discours EC = afficher intérêt général pour intérêts particuliers	

**Tableau 1.** Compréhensions de la genèse du concept opérationnel et de sa politique publique

La comparaison de ces travaux fait apparaître plusieurs éléments :

– L'EC est d'abord perçue comme solution à un problème de gestion des déchets, puis à une pénurie de ressources : elle s'affiche également comme solution à des enjeux environnementaux.

– Quatre phases se dégagent :

- 1960 → 1985 : une prise de conscience de problèmes, avec des expérimentations sans consensus sur les solutions.
- 1985 → 2000 : le déchet devient une opportunité économique.
- 2000 → 2013 : une politique d’EC émerge.
- Depuis 2013 : un discours de promotion de l’EC se développe.

Le processus de construction du DTEC est ainsi attesté pour un concept opérationnel lié au déchet, avec des finalités différentes.

Cette première partie a montré le processus de construction d’un DTEC, dans le contexte de débats théoriques, depuis la fondation du concept d’EC : concept fondateur conçu comme réponse systémique à l’IAEN, délaissé dans les débats entre état stationnaire et décroissance au sein de l’écologie économique, puis réinvesti par l’économie libérale. Il s’opérationnalise dans des politiques publiques, soutenu et parfois critiqué par des travaux scientifiques. Il fait l’objet en France d’un DTEC porté par un large panel d’acteurs pour différentes finalités.

Cet article se donne pour objectif de renforcer la littérature gestionnaire sur le DTEC, à la lumière du concept fondateur et des débats sur la prise en compte de l’IAEN, en observant leurs traces dans le DTEC français.

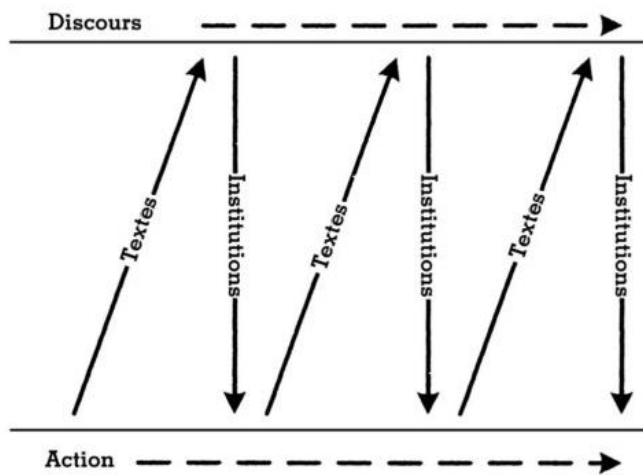
## **2. Cadre d’analyse institutionnel, problématique et méthodologie d’analyse de discours**

La littérature institutionnaliste est mobilisée pour appréhender le dispositif, rassemblant discours et institution [FOU 77, in FOU 94, p. 299], comme développement du concept fondateur.

### **2.1. L’apport des théories institutionnelles pour la compréhension du DTEC**

Dans un article antérieur sur les premiers institutionnalistes américains, [BOU 57] illustre le cheminement d’idées dissidentes : émergeant du lit du fleuve, elles creusent des canaux latéraux, qui s’assèchent et sont parfois réinvestis par des challengers, issus du courant dominant et capables de le détourner.

Selon la théorie de la construction sociale du réel [BER 67], les institutions se construisent par un processus de production de symboles partagés, sur le temps long, suivi d’une intégration, puis d’une réinjection par la socialisation à la génération suivante. Nous choisissons les définitions d’institution et d’institutionnalisation, proposées par la théorie discursive de l’institutionnalisation : l’institution est un processus itératif de construction sociale du réel, entre action et discours, les textes résultant de l’action et l’influençant à leur tour (Cf. figure 6) ; « l’institutionnalisation se produit quand des acteurs interagissent et en viennent à accepter des définitions partagées de la réalité » [PHI 08, p.213].



**Figure 6.** Schéma des relations entre action et discours [PHI 04, p.639]

La théorie du changement institutionnel [GRE 02] propose un modèle de changement organisationnel en six étapes (Cf. tableau 2). Elle s'inscrit dans le cadre théorique de [BER 67]. Elle se réfère, par ailleurs, aux travaux sur les réponses stratégiques aux pressions des organisations [OLI 91] et sur le travail institutionnel de création, maintien ou déstabilisation des institutions [LAW 06].

Phases du changement institutionnel	
<b>Secousses</b>	Perturbation de l'organisation en place.
<b>Désinstitutionnalisation</b>	Remise en cause des règles en place.
<b>Préinstitutionnalisation</b>	Innovations et réponses stratégiques des organisations.
<b>Théorisation</b>	Phase essentielle. Reconnaissance des échecs institutionnels, justification et légitimation des nouveaux modèles par conceptualisation puis simplification d'expérimentations [TOL 96].
<b>Diffusion</b>	Développement d'un consensus.
<b>Réinstitutionnalisation</b>	Stabilisation du champ.

**Tableau 2.** Modèle du changement institutionnel [GRE 02]

Complétant ce cadre d'analyse institutionnaliste, [DEM 06] préconise de dépasser la figure de l'entrepreneur héroïque pour appréhender le travail institutionnel d'un large panel d'acteurs [LEB 91], éclairant ainsi les influences diverses de l'institutionnalisation.

## 2.2. Méthodologie

### 2.2.1. Problématique et questions de recherche

L'émergence de concepts d'EC au fil des débats sur la prise en compte de l'IAEN, le constat de la construction du DTEC français et de ses différentes finalités et le cadre théorique institutionnel de [BER 67] induisent la problématique suivante :

La construction en France d'un dispositif de transition vers un concept d'EC, issu de cinquante ans de débats sur la prise en compte de l'IAEN, induit-elle un phénomène d'institutionnalisation ?

Pour étudier l'institutionnalisation, [PHI 04, 08] préconisent une méthodologie d'analyse de discours ; [BER 67] suggère d'étudier le processus historique, en observant l'objet de l'institutionnalisation et par qui elle est produite. La problématique de recherche s'opérationnalise ainsi par une analyse du discours de promotion de l'EC, à travers trois questions :

- 1) Qui sont les auteurs, dans quel contexte et comment le discours agit-il ?
- 2) Quel est l'objet du discours, qu'y a-t-il de commun entre les différents textes ?
- 3) Quelles traces apparaissent du concept fondateur et des débats sur l'IAEN ?

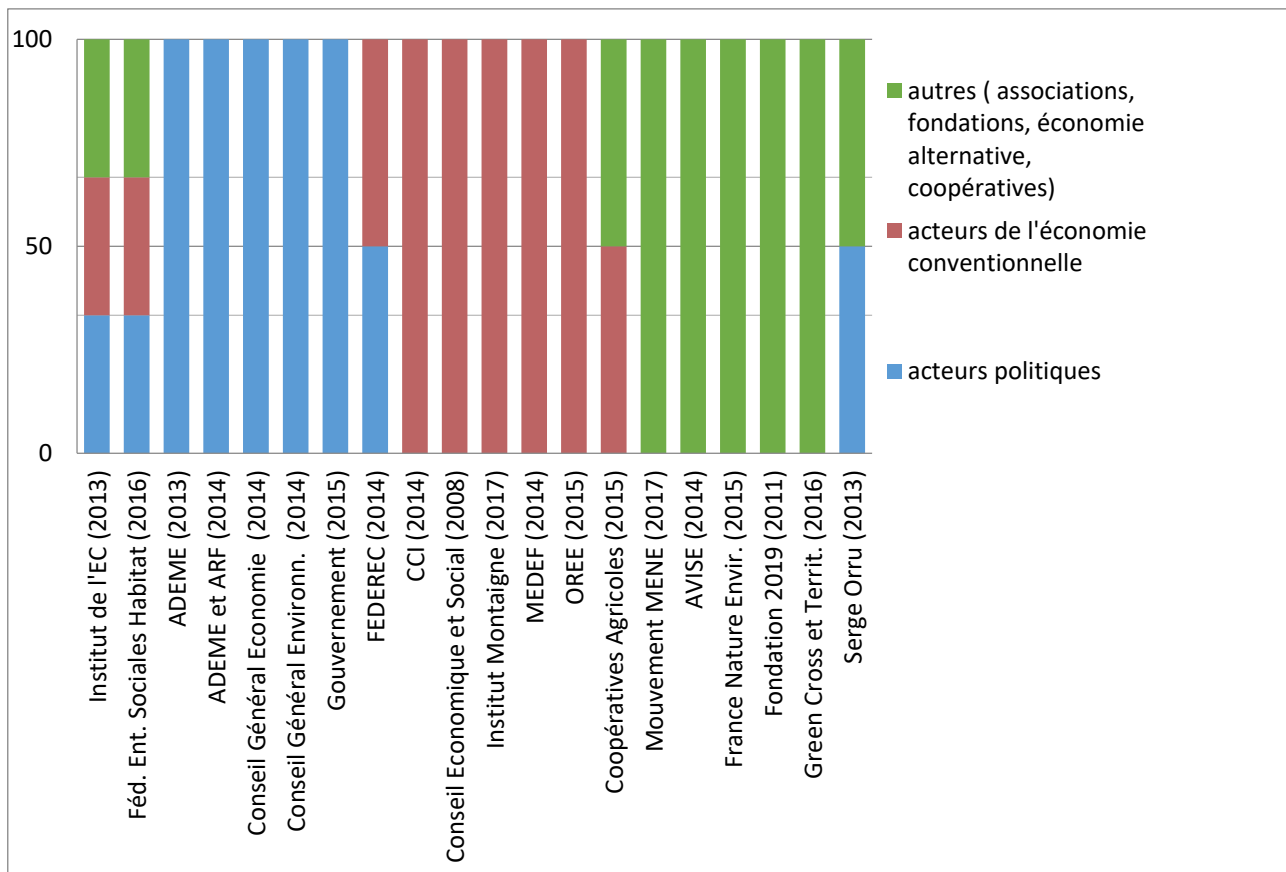
### 2.2.2. Construction du corpus

Une recherche participante a été menée de 2015 à 2017. Une mission d'assistance de recherche auprès du Pr Jonker [JON 14], titulaire de la Chaire Pierre de Fermat, a permis d'intégrer le réseau des acteurs du DTEC, en participant à de nombreux événements – locaux et régionaux en Occitanie, nationaux et franco-néerlandais. Les organisations productrices du discours de promotion d'EC, représentatives au niveau national « des diverses collectivités [...] impliquées » [MAI 93, §50], ont été identifiées. Vingt textes de promotion d'EC produits de 2008 à 2017 ont été sélectionnés<sup>7</sup>, sur des critères de richesse, densité, visibilité, accessibilité [PHI 04, p. 624-644]. Des genres très divers sont apparus [MAI 93, §31] – rapports, texte de loi, programmes d'action, etc. – ainsi que trois catégories d'acteurs – « politiques », « de l'économie conventionnelle » et « autres acteurs » (associations, fondations, coopératives, ou de l'économie alternative). Sans tenir compte de l'ampleur des productions respectives, un équilibre a été recherché entre ces catégories<sup>8</sup> parfois hybrides, afin d'étudier la diversité du travail institutionnel (Cf. figure 7).

---

<sup>7</sup> Les références des textes du corpus sont disponibles, sur demande aux auteurs.

<sup>8</sup> En présence d'acteurs d'une catégorie dans l'organisation, 100% sont affectés ; de deux catégories, 50 % ; de trois catégories, 33,33 %.



**Figure 7.** Répartition du corpus

### 2.2.2. Méthodologie d'analyse contextualisée

Une analyse transversale du corpus a été réalisée en adaptant la méthode d'analyse de discours contextualisée et en profondeur de [SEI 11]. La grille de lecture de [SEI 11] combine contextualisation, marqueurs linguistiques et analyse sémantique, avec l'aide du logiciel Tropes. Nos critères de collecte impliquant un large corpus performatif et un contexte de transition, une approche transversale a été développée : l'analyse du contexte est restée au niveau du corpus et celle de la performativité, aux outils proposés par Tropes ; l'effort a porté sur le repérage comparé des concepts mobilisés.

Tropes indique le style et la mise en scène d'un texte en repérant les marqueurs linguistiques de performativité. Il en analyse la sémantique en comptabilisant les concepts selon un référentiel de champs sémantiques, à plusieurs niveaux de généralisation, appelé « scénario ». L'analyse peut être effectuée soit à partir du scénario de Tropes, issu de l'observation de nombreux textes, soit de son adaptation par intégration de nouveaux concepts, soit encore d'un scénario construit par l'utilisateur.

Après nettoyage de toute communication non textuelle – observée par ailleurs par analyse manuelle – une première analyse du corpus a été réalisée avec le scénario de Tropes, faisant apparaître : des incohérences – « acteur » classé avec « comédien », etc. –, des expressions inconnues – EC, EIT, circuits courts, etc. – et de nombreux termes classés dans des classes génériques de concepts – acte, mission, exemple, participation, promotion, etc. – et de caractéristiques – engagement, activité / inactivité, hausse / baisse, etc. En raison de ce constat, le choix a été d'adapter le scénario de Tropes par intégration des termes spécifiques,

extraits automatiquement et réaffectés manuellement. La logique de classification de Tropes a été suivie afin d'éviter le biais de circularité : EC a été classée dans « économie », gestion des déchets et recyclage, dans « agriculture et environnement », etc.

### 3. Résultats

Les résultats de l'analyse contextuelle transversale du corpus à nos trois questions de recherche sont présentés puis analysés ci-après.

#### 3.1. Contexte, auteurs et performativité

##### 3.1.1. Contexte d'apparition et genres des textes du corpus

La production commence avec le premier texte officiel sur l'EC, avis du Conseil Economique et Social (CES) en 2008, et se développe fortement en 2014/2015. Les textes émergent, dans des genres différents (Cf. tableau 3), d'un contexte qui évolue :

– 2008 : année de la crise financière des *subprimes* ; la directive déchets Européenne incite les Etats à systématiser le recyclage, par des mesures contraignantes de responsabilité élargie du producteur par filières<sup>9</sup>, sous la Présidence de N. Sarkozy.

– 2011 : la crise financière mondiale, devenue économique, se poursuit ; F. Hollande est élu Président.

– 2013 : une table ronde de la seconde conférence environnementale est consacrée à l'EC.

– 2014 et 2015 : années de l'accord mondial de Paris sur le climat, du paquet européen EC et des lois sur l'EC, l'économie sociale et solidaire et de nouvelle organisation territoriale.

– 2016 et 2017 : la politique publique d'EC se déploie par les Régions ; E. Macron est élu Président ; un processus de concertation publique est lancé pour élaborer une feuille de route nationale d'EC.

---

<sup>9</sup> Filières de 2006 : automobile, déchets d'équipements électriques et électroniques, pneus et papiers graphiques.

	Genre	Auteurs
2008	Avis	Conseil économique et social (CES)
2011	Premier état d'avancement de travaux de recherche sur une TVA circulaire.	Fondation 2019 (visant à construire les outils économiques de la transition écologique et solidaire) portée par un acteur économique R. Ferrari, des scientifiques d'EIT, associations et fondations
2013	Contribution : conférence environnementale	IEC
	Fiche technique	ADEME [ADE 13]
	Discours : rencontres parlementaires d'EC	S. Orru, militant écologiste
2014	Guide méthodologique Régional	Association des Régions de France (ARF) et ADEME
	Rapport sur les politiques d'EC	Conseil général de l'environnement et du DD (CGEDD)
	Programmes d'action	Chambre de commerce et d'industrie (CCI)
		Conseil général de l'économie (CGE)
		MEDEF
	Présentations d'initiatives	Entreprises du recyclage (FEDEREC)
Innovations sociales (AVISE avec l'ARF)		
2015		Coopératives agricoles (Coop de France)
		Association Orée spécialiste de l'EIT
	Note sur les enjeux	France nature environnement (FNE) soutenue par l'ADEME
	Loi	Loi 2015-992 : Titre IV
2016	Etat des lieux	Fédération des entreprises sociales pour l'habitat (ESH)
	Court ouvrage collectif	JC. Lévy, Green cross et Territoires, avec l'IEC, WE Demain et le Ministère des affaires étrangères
2017	Programmes d'action	Institut Montaigne ( <i>think-tank</i> sur les politiques publiques)
		Mouvement des entreprises de la nouvelle économie (MENE)

**Tableau 3.** Apparition et genres des textes.

### 3.1.2. Auteurs

Les acteurs économiques initient la production de textes. Ils sont rejoints par les organismes gouvernementaux apportant la loi et les documents techniques, et par les « autres acteurs » présentant des initiatives. Les expériences des acteurs économiques conventionnels, pourtant bien moins nombreuses (excepté FEDEREC), sont très fréquemment citées – Michelin, Xerox, Renault, La Poste. Les initiatives consistent essentiellement en fermetures de boucles de matières/ produits, avec peu d'approches territoriales (exceptées Orée et Green Cross). Certaines personnalités – A. Geldron, FM.

Lambert, JC. Lévy et D. Bourg – et organisations – ADEME, IEC – sont très souvent cités. Les textes sont souvent renforcés par des schémas, graphiques, photos, etc. L'analyse manuelle a renseigné sur les finalités du travail institutionnel [LAW 06] entrepris : la création pour les acteurs politiques (excepté CGE), entre création et maintien d'activités pour les acteurs économiques, et entre création et développement d'initiatives pour les autres acteurs.

### 3.1.3. *Performativité*

Les styles indiqués par Tropes sont systématiquement argumentatifs<sup>10</sup> pour les « acteurs économiques » (excepté le style narratif de la feuille de route de la CCI). Ils sont plus souvent narratifs, avec présentations d'initiatives, pour les autres catégories. Des mises en scène d'action, s'appuyant sur des faits, sont presque systématiques ; la CGE, mobilisant des équations économiques, et S. Orru, les générations futures, se caractérisent par leur affirmation du narrateur.

### 3.1.4. *Analyse : discours agissant pour divers objectifs*

Ces premiers résultats montrent un discours agissant d'un large panel d'acteurs, engagé dans un travail institutionnel d'élaboration d'une politique répondant à différents enjeux, dans un contexte de concertations publiques. Il est initié par les acteurs économiques en 2008, puis soutenu activement par quelques entrepreneurs institutionnels et renforcé par de nombreuses initiatives, notamment des « autres acteurs ». La forme performative du discours, énonçant des faits, les impose comme objectifs et évite ainsi la controverse. L'ensemble formé est riche, cohérent et se structure par des références mutuelles ; il participe ainsi à la construction du DTEC. Le discours rassemble pourtant des objectifs non nécessairement convergents de maintien d'activités et de changements économiques, politiques ou sociétaux.

## 3.2. *Quel est l'objet du discours, qu'y a-t-il de commun entre les différents textes ?*

L'analyse sémantique renseigne dans un premier temps sur l'unité du discours.

Pour saisir l'objet du discours, les définitions d'EC ont été repérées : 10 textes énoncent leur propre définition, schéma ou équation – CES, ADEME, IEC, Loi 2015-992, MEDEF, CGE, MENE, Orée, Institut Montaigne, Green Cross. Certaines font référence dans le corpus, avec d'autres : la définition de [ADE 13] est citée dans 7 textes ; [ELL 13], Loi 2015-992 et Union Européenne, 3 textes ; IEC et Ministère de l'écologie, 2 textes ; et 6 autres définitions, 1 seul texte.

### 3.2.1. *Classes sémantiques mobilisées*

Les 10 premiers rangs de classes mobilisées en priorité dans chacun des textes ont été repérés : 6 champs apparaissent dans 19 textes – économie, concepts génériques et caractéristiques, Etat / marché, déchets et territoires – 7 autres dans au moins 4 textes – stratégie / compétences / évaluation, technologie / énergie, communication, matériels / matériaux, forces / quantités, groupes socio-professionnels, temporalité.

---

<sup>10</sup> Tropes ne détecte de style ni pour IEC et pour la loi.

Certains champs sont caractéristiques de certains groupes d'acteurs : les données quantifiées, aux acteurs économiques, technologie/énergie, aux acteurs économiques et politiques, les groupes socio-professionnels et la temporalité aux « autres acteurs ».

### 3.2.2. *Analyse : transition vers un concept sans consensus*

Les constats d'efforts de définition et d'absence de conceptualisation commune traduisent un discours agissant pour un objet pluriel. Cette diversité apparaît également dans les stratégies proposées selon les logiques de chaque groupe d'acteurs. La cohésion du corpus sur les thématiques prioritaires indique pourtant une convergence sur la nécessité d'élaborer une politique territoriale de gestion des déchets, régulée par l'Etat et/ou le marché. Le travail institutionnel, engagé dans ce discours, porte ainsi sur un dispositif de transition sans consensus sur le concept d'EC vers lequel il tend.

### 3.3. *Quelles sont les traces du concept fondateur et des débats sur l'IAEN ?*

L'analyse sémantique du discours renseigne, dans un second temps, sur la diversité et les traces des débats sur l'IAEN.

#### 3.3.1. *Diversité et trace des débats sur l'IAEN*

Les classes génériques apparaissant juste après le champ de l'économie – en 2<sup>nd</sup>e position pour les concepts (excepté S. Orru, en 3<sup>ème</sup> position) et entre les 3<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> positions pour les caractéristiques – traduisent la diversité des efforts pour spécifier l'EC. Elle est attestée également par la pluralité des champs mobilisés au-delà des 10 prioritaires. Enfin, une absence de récurrence significative dans l'observation des liens entre EC et d'autres concepts renforce ce constat.

Les rangs d'occurrence de concepts issus des débats de l'IAEN sont remarquables, dans le cumul des textes. « Production », en 10<sup>ème</sup> position, est très présent ; d'autres se caractérisent par leur discrétion : « système », en 55<sup>ème</sup> position, « écologie » 98<sup>ème</sup>, « DD » 132<sup>ème</sup> (essentiellement chez les acteurs économiques), « social » 293<sup>ème</sup> associé à « économie » puis 640<sup>ème</sup> à « innovation », et enfin « équilibre » 377<sup>ème</sup> lié à « monétaire ».

Un repérage manuel de « équilibre » a été effectué pour préciser celui de Tropes<sup>11</sup> : « équilibre » est utilisé à 27 reprises, dans 12 textes. Il est associé aux concepts d'écologie, économie, social ou territoire, parfois combinés par deux, rarement par trois. Orée l'emploi notamment à 8 reprises dans une approche sociétale : « L'EC participe à la prévention des possibles conflits dévastateurs qui accompagneraient une crise généralisée des ressources et l'emballement du changement climatique, en contribuant à rétablir un équilibre entre l'humanité et la Terre. »

#### 3.3.2. *Analyse : les débats se poursuivent*

Cette dernière série de résultats indique une grande diversité sémantique traduisant la préoccupation première des différents acteurs, à spécifier et caractériser l'EC. Elle témoigne de l'actualité des débats, avec la multiplicité des acteurs mobilisés, définitions, formes de communication textuelle ou non, et initiatives présentées.

---

<sup>11</sup> Seuil de Tropes : 3 occurrences.

Les traces des débats sur l'IAEN sont perceptibles : le DD disparaît pour l'EC, les aspects sociaux ne sont évoqués que rarement et uniquement dans leur dimension économique. L'économie est omniprésente, l'écologie reste active. Les traces du concept fondateur sont rares : la recherche d'équilibre de la production a disparu ; l'approche systémique transparaît par le développement territorial.

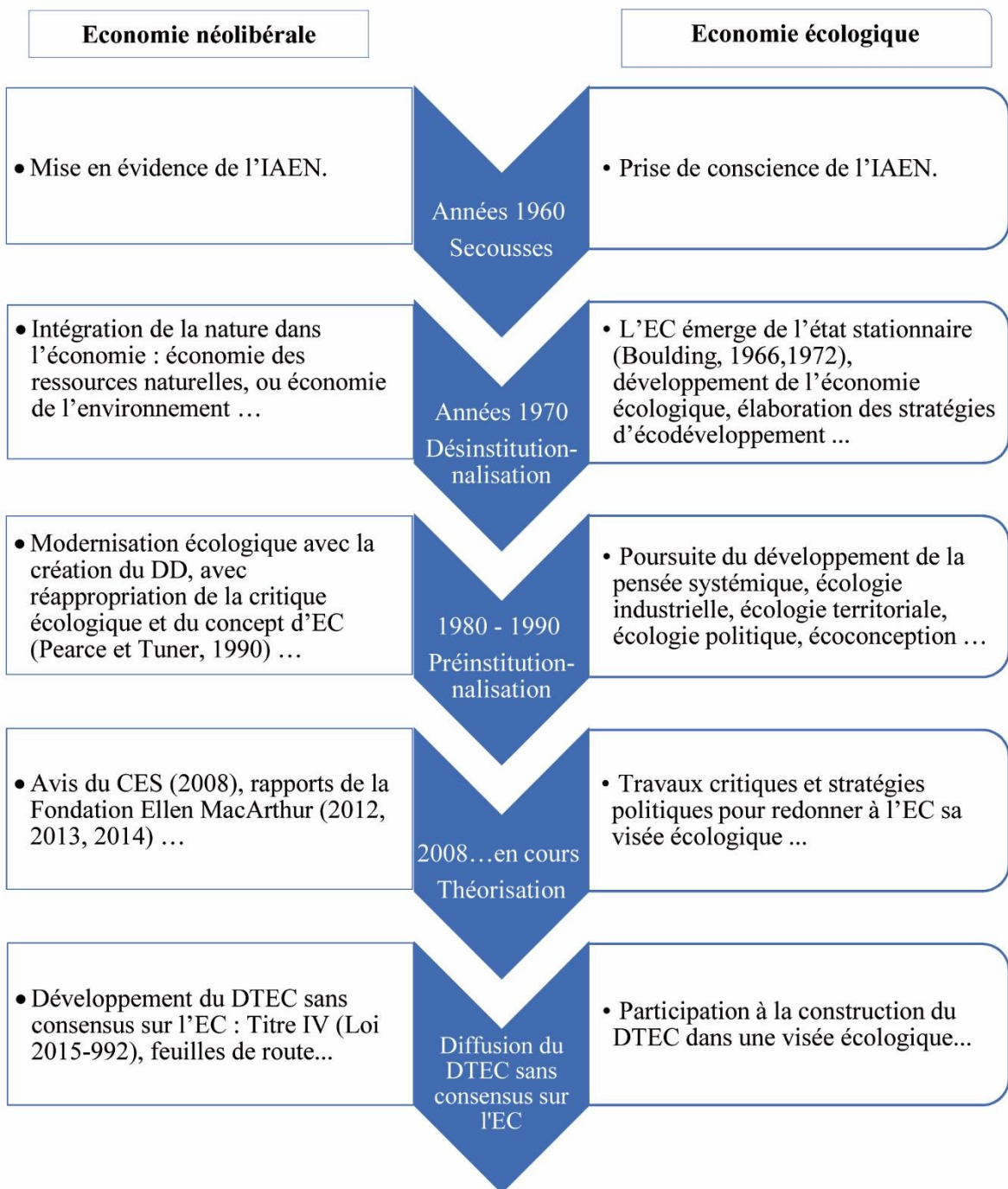
### **3.4. Synthèse**

Notre analyse a montré un travail institutionnel porté par quelques entrepreneurs, renforcé et débattu ensuite par un large panel d'acteurs aux différents enjeux. Ce travail converge vers la construction d'une démarche territoriale régulée de gestion des déchets. Il diverge sur le concept d'EC et ses finalités, faisant suite aux débats sur la prise en compte de l'IAEN. Les efforts de conceptualisation, sans consensus, correspondent à une phase de théorisation d'un changement institutionnel (Cf. tableau 2). Le consensus sur la nécessité d'une politique publique indique une phase de diffusion, avec des efforts de programmation. Ainsi un décalage apparaît au sein du DTEC.

## **4. Perspectives de la transition en cours comme un changement institutionnel sociétal de prise en compte de l'IAEN**

Dans cette dernière partie, les résultats sont mis en perspective de l'évolution de prise en compte de l'IAEN par le modèle du changement institutionnel [GRE 02]. Une discussion en résulte aboutissant à l'évocation d'un changement institutionnel sociétal.

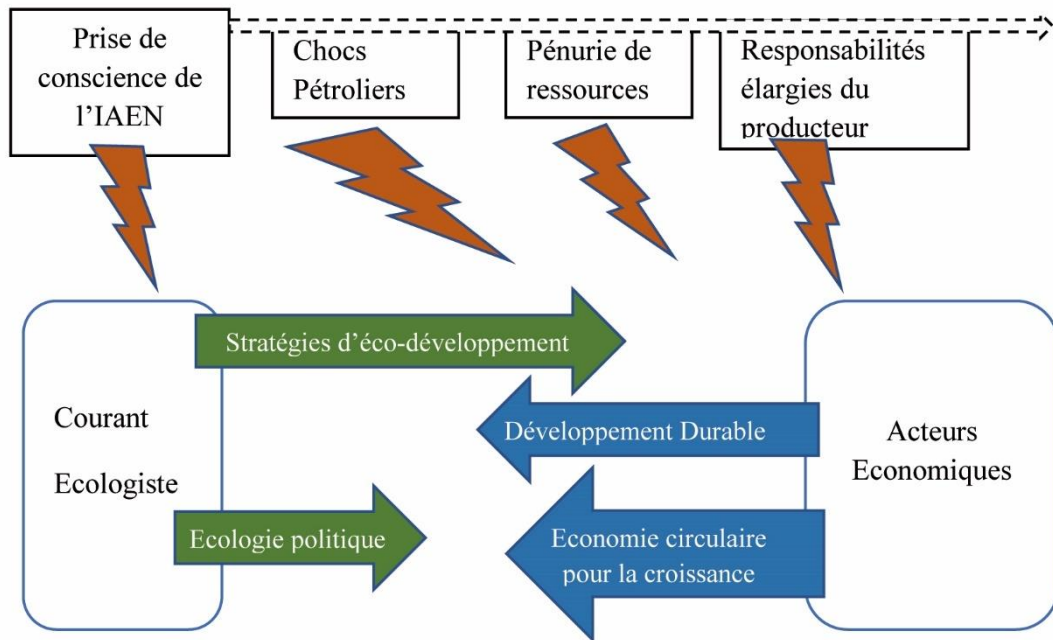
Les théories institutionnelles mobilisées ont jusqu'ici éclairé la construction du DTEC, engageant de nombreux acteurs avec quelques entrepreneurs institutionnels selon leurs différents enjeux. Afin de discuter les processus en jeu, nous appliquons le modèle des six étapes du changement institutionnel [GRE 02] aux deux courants identifiés dans la prise en compte de l'IAEN, néolibéral et écologiste. La figure 8 fait apparaître l'enchaînement des phases, avec les réponses aux pressions institutionnelles [OLI 92]. Face aux pressions institutionnelles, les acteurs réagissent en mobilisant les ressources institutionnelles dont ils disposent, grâce aux dimensions coercitives, normatives et symboliques des organisations [SCO 14]. Un double travail institutionnel est ainsi mis en évidence.



**Figure 8.** *Changement institutionnel de prise en compte de l'IAEN selon deux courants.*

Ce double travail provoque des interactions entre les acteurs complexifiant le modèle de [GRE 02]. Chaque réaction d'un courant provoque une nouvelle pression pour l'autre courant, auquel celui-ci répond, avec un argumentaire discursif et une conceptualisation alternative. Les réactions aux pressions deviennent ainsi, elles-mêmes, des pressions institutionnelles. Elles s'ajoutent aux pressions existantes et interfèrent sur les processus de changement institutionnel engagés. Le décalage temporel de ces influences (Cf. figures 1 et 2) ajoute encore à la complexification.

La figure 9 illustre les forces interagissant. La prise de conscience de l'IAEN des années 1960 provoque une secousse pour les écologistes. Celle-ci entraîne, avec les stratégies d'écodéveloppement, une pression sur le monde économique, lequel réagit avec le DD. Plus tard, le monde économique est confronté directement à l'IAEN, avec les chocs pétroliers, les menaces de pénurie de ressources, puis les contraintes de responsabilité élargie du producteur. Il réagit alors en entrepreneur institutionnel, avec une réinterprétation du concept d'EC, adaptée à sa logique néolibérale et ne menaçant pas ses enjeux.



**Figure 9.** Interactions entre pressions institutionnelles et réactions entre deux courants

Comme l'ont montré les figures 1 et 2, toutes ces forces cherchent à influencer le courant dominant, selon les différents enjeux de chacun. Ainsi, la succession des concepts – écodéveloppement, DD, économie verte, EC – indique des tentatives, mutuelles et interagissant, de réponse aux pressions diverses des deux courants.

Les enjeux politiques apportent une troisième dimension en interférant également (Cf. tableau 1), comme le montre le décalage de phasage institutionnel du DTEC, attesté par nos résultats. La politique publique affichant un consensus sur le DTEC, le mène en phase de diffusion tandis que le concept d'EC, sans consensus, reste en phase de théorisation.

Face à ces pressions, le courant écologiste adapte sa stratégie. L'économiste C. Arnspenger suggérait, dans une perspective de « pluriéconomie » : « Il ne s'agit pas de faire de la croissance verte un nouvel impératif – elle le restera tant que le capitalisme vert, qui repose sur la croissance matérielle, dominera le paysage systémique. Le défi est de se servir des forces de ce capitalisme de nouvelle génération afin que, du dedans, émergent les personnes et les idées qui promouvront nos six mesures cadre. » [ARN 11, p.79]. Ainsi, N. Hulot s'engage avec sa Fondation pour la Nature et l'Homme parmi les fondateurs de l'IEC ; le président de son conseil scientifique, D. Bourg, prône ensuite, avec le même C.

Arnsperger, une EC « authentiquement circulaire », sans croissance, « permacirculaire » [ARN 16, 17] ; puis N. Hulot intègre le gouvernement, en 2017, avec les fonctions de Ministre d'Etat et de Ministre de la transition écologique et solidaire. Sa démission récente, témoigne des réactions aux pressions exercées par cette stratégie écologiste.

La complexité induite par les interactions multiples dues aux enjeux des différents courants, nous amène à qualifier ce phénomène de changement institutionnel sociétal de prise en compte de l'IAEN. De fait, nos résultats questionnent le modèle de [GRE 02] avec deux tensions : 1) influence des interactions entre pressions et réactions sur le phasage, amplifié par leur décalage temporel, 2) émergence d'une phase de diffusion sur une politique de mise en œuvre, parallèlement à la théorisation du concept.

Cette discussion fait émerger plusieurs pistes de recherche sur le processus d'institutionnalisation en cours et son évolution. Les pistes suivantes sont notamment ouvertes : l'EC comme objet frontière permettant l'action collective de transition sans consensus (théorisation), les conditions d'une économie de l'action collective et d'auto-organisation (diffusion), le mode de fonctionnement des modèles économiques et l'émergence de poly-modèles locaux (réinstitutionnalisation).

## Conclusion

Cet article a étudié le dispositif hétérogène de transition vers l'EC, dans les tensions de sa construction en cours, par une grande diversité d'acteurs engagés. La réhabilitation de [BOU 66, 72], et de ses textes initiateurs d'une EC d'équilibre, a permis de resituer les évolutions du concept dans les débats sur la prise en compte de l'IAEN. Les théories discursive institutionnelle et du changement institutionnel ont servi de cadre d'analyse d'un élément du DTEC.

Une analyse transversale du discours produit en France, depuis 2008, par un large panel d'acteurs a été développée. Ses résultats indiquent que le travail institutionnel réalisé par ce discours performatif, porté par des acteurs divers, en réponse à différents enjeux – économiques, politiques et sociétaux – n'aboutit pas à l'institutionnalisation du concept d'EC. Les débats sur la prise en compte de l'IAEN se poursuivent encore, plus de cinquante ans après la prise de conscience des années 1960. En revanche, un consensus est établi sur la nécessité d'une régulation (marché ou Etat) de la gestion des déchets, selon une approche territoriale. Le concept d'EC apparaît ainsi en phase de théorisation d'un changement institutionnel, dépassé par une politique publique en phase de diffusion.

La dernière partie a ensuite discuté ces résultats avec la théorie du changement institutionnel [GRE 02], mettant en évidence les interactions entre deux courants, interférant sur le phasage du changement institutionnel. Les interactions et les décalages entre les pressions exercées par les secousses, ou induites par les réactions itératives et réciproques, induisent une complexification du modèle. Dans le cas de la prise en compte de l'IAEN, le travail institutionnel questionnant les paradigmes des courants en présence, implique un changement institutionnel qualifié de sociétal. Enfin, des pistes de recherche sont proposées sur les phases ultérieures de l'institutionnalisation de la prise en compte de l'IAEN.

Les auteurs souhaitent remercier les correcteurs de la revue pour leurs critiques constructives sur les versions antérieures de l'article.

## Bibliographie

- [ADE 13] ADEME, Fiche technique économie circulaire : Notions, p. 1–9, 2013.
- [ARN 11] ARNSPERGER C., « Dépasser le capitalisme, mais par étapes », *Revue Projet*, n° 324-325, p. 73–81, 2011.
- [ARN 16] ARNSPERGER C., BOURG D., « Vers une économie authentiquement circulaire - Réflexions sur les fondements d'un indicateur de circularité », *Revue de l'OFCE*, n° 145, p. 91–125, 2016.
- [ARN 17] ARNSPERGER C., BOURG D., *Ecologie intégrale - Pour une société permacirculaire*, PUF, Paris, 2017.
- [BAL 15] BALAS N., ROUSSEY C., PALPACUER F., « La RSE, nouveau terrain pour de nouvelles formes de stratégies politiques », *Revue Française de Gestion*, n° 252, p. 145–160, 2015.
- [BER 67] BERGER P.-L., LUCKMANN T., *The social construction of reality*, Penguin Group, London, 1967.
- [BEU 16] BEULQUE R., MICHEAUX H., AGGERI F., « D'une politique de gestion des déchets vers une politique d'économie circulaire ? », *Conférence OPDE - Les outils pour décider ensemble*, Rouen, 2016.
- [BLO 17] BLOMSMA F., BRENNAN G., « The emergence of circular economy: A new framing around prolonging resource productivity », *Journal of Industrial Ecology*, n° 21(3), p. 603–614, 2017.
- [BOU 57] BOULDING K.-E., « Institutional Economics - A new look on Institutionalism », *The American Economic Review*, n° 47(2), p. 1–12, 1957.
- [BOU 66] BOULDING K.-E., « The Economics of the Coming Spaceship Earth », dans H. JARETT (dir.), *Environment Quality in a Growing Economy*, p. 3-14, Johns Hopkins University Press, Baltimore, 1966.
- [BOU 72] BOULDING K.-E., « The Future of Personal Responsibility », *American Behavioral Scientist*, n° 15(3), p. 329–359, 1972.
- [DAL 72] DALY H.-E., « In defense of a steady-state economy », *American Journal of Agricultural Economics*, n° 54(5), p. 945–954, 1972.
- [DEM 06] DEMIL B., LECOCQ X., « The tin can that can change the world: the institutionalization of containerization », Book Review, *M@n@gement*, n° 9(2), p. 73–79, 2006.
- [DES 17] DESVAUX P., « Économie circulaire acritique et condition post-politique : analyse de la valorisation des déchets en France », *Flux*, n° 108 (2), p. 36–50, 2017.
- [DIE 13] DIEMER A., « Développement durable plutôt qu'écodéveloppement : le nouveau "gadget idéologique" de l'occident ? », *Revue francophone du développement durable*, n° 2, p. 21–44, 2013.
- [DUM 10] DUMEZ H., JEUNEMAITRE A., CALLON M., « Michel Foucault and the "dispositif". When economics fails to be performative: A case study », *Le Libellio d'AEGIS*, n° 6(4), p. 27–37, 2010.
- [DUM 14] DUMEZ H., « Qu'est-ce qui fait la spécificité des sciences de gestion ? », *Le Libellio d'AEGIS*, n° 10(1), p. 65–68, 2014.
- [ELL 12, 13, 14] ELLEN MACARTHUR FOUNDATION, *Towards the Circular Economy*, Vol. 1, 2012, Vol. 2, 2013, Vol. 3, 2014.
- [FAN 06] FAN X., BOURG D., ERKMAN S., « L'économie circulaire en Chine. Vers une prise en compte de l'environnement dans le système économique chinois ? », *Futuribles*, n° 324, p.21–41, 2006.
- [FAU 95] FAUCHEUX S., NOËL J.-F., *Économie des ressources naturelles et de l'environnement*, Paris, 1995.
- [FIG 16] FIGUIERE C., CHEBBI A., « Écologie Industrielle et Économie Circulaire. Concurrentes ou complémentaires ? », *XXXII<sup>èmes</sup> journées du développement ATM*, Lille, 2016.
- [FOU 94] FOUCAULT M., *Dits et écrits III*, Gallimard, Paris, 1994.
- [FUL 16] FULCONIS F., PACHE G., REYNAUD E., « Vers une nouvelle forme de croissance économique », *Revue Française de Gestion*, n° 42(261), p. 127–149, 2016.

- [GEE 07] GEELS F. W., SCHOT J., « Typology of sociotechnical transition pathways », *Research policy*, n° 36(3), p. 399–417, 2007.
- [GEI 17] GEISSDOERFER M., SAVAGET P., BOCKEN N., HULTINK, E.-J., « The Circular Economy – a new sustainability paradigm? », *Journal of Cleaner Production*, n° 143, p.757–768, 2017.
- [GEO 71] GEORGESCU-ROEGEN N., *The Entropy Law and the Economics Process*, Harvard University Press, Cambridge, 1971.
- [GHI 15] GHISELLINI P., CIALANI C., ULGIATI S., « A review on circular economy: the expected transition to a balanced interplay of environmental and economic systems », *Journal of Cleaner Production*, n° 114, p.11–32, 2015.
- [GRE 02] GREENWOOD R., SUDDABY R., HININGS C.R., « Theorizing Change: The role of professional associations in the transformation of in institutionalized fields», *Academy of Management Journal*, n° 45(1), p. 58–80, 2002.
- [HAM 12] HAMAIDE B., FAUCHEUX S., NEVE M., « Croissance et environnement : la pensée et les faits », *Reflets et perspectives de la vie économique*, n° 101, p. 9–24, 2012.
- [JON 14] JONKER J, *Changer la logique de création de valeur*, 2014.
- [KIR 17] KIRCHHERR J., REIKE D., HEKKERT M., « Conceptualizing the circular economy: An analysis of 114 definitions », *Resources, Conservation and Recycling*, n° 127, p. 221–232, 2017.
- [KOR 17] KORHONEN J., HONKASALO A., SEPPÄLÄ J., « Circular Economy: The Concept and its Limitations», *Ecological Economics*, n° 143, p. 37–46, 2017.
- [LAW 06] LAWRENCE T. B., SUDDABY R., « Institutions and institutional work », dans CLEGG S.R., HARDY C. et NORD W.R. (dir.), *Handbook of organization studies*, n° 2(2), p. 215–254, SAGE, London, 2006.
- [LEB 91] LEBLEBICI H., SALANCIK G., COPAY A., KING T., « Institutional change and the transformation of the U.S. radio broadcasting industry », *Administrative Science Quarterly*, n° 36, p. 333–363, 1991.
- [LER 11] LEROY M., LAURIOL J., « 25 ans de Développement Durable : de la récupération de la critique environnementale à la consolidation d’une dynamique de normalisation », *Gestion 2000*, n° 28(2), p. 127–145, 2011.
- [LEV 09] LEVY J., *L’économie circulaire : l’urgence écologique ? Monde en transe, Chine en transit*, Presses des Ponts, Paris, 2009.
- [LEV 14] LEVY J., AUREZ V., *L’économie circulaire : un désir ardent des territoires – Transition écologique*, Presses des Ponts, Paris, 2014.
- [LOI 16] LOISEAU E., SAIKKU L., ANTIKAINEN R., DROSTE N., HANSJÜRGENS B., PITKÄNEN K., LESKINEN P. et al., « Green economy and related concepts: An overview», *Journal of Cleaner Production*, n° 139, p. 361–371, 2016.
- [MAI 93] MAINGUENEAU D., « Analyse du discours et archive », *Semen*, n° 8, p. 1–12, 1993.
- [MAR 13] MARTINET A.-C., PESQUEUX Y., *Epistémologie des sciences de gestion*, Vuibert, Paris, 2013.
- [MER 18] MERLI R., PREZIOSI M., ACAMPORA A., « How do scholars approach the circular economy? A systematic literature review », *Journal of Cleaner Production*, n° 178, p. 703–722, 2018.
- [OLI 92] OLIVER C., « The antecedents of deinstitutionalization », *Organization Studies*, n° 13(4), p. 563–588, 1992.
- [PEA 90] PEARCE D., TURNER R. K., *Economics of Natural Resources and the Environment*, JHU Press, London, 1990.
- [PHI 04] PHILLIPS N., LAWRENCE T. B., HARDY C., « Discourse and institutions », *Academy of Management Review*, n° 29(4), p. 636–652, 2004.

- [PHI 08] PHILLIPS N., MALHOTRA N., « Taking social construction seriously », dans GREENWOOD R., OLIVER C. et SUDDABY R. (dir.), *The SAGE handbook of organizational institutionalism*, p. 702-720, SAGE, London, 2008.
- [REI 17] REIKE D., VERMEULEN W. J. V., WITJES S., « The circular economy: New or Refurbished as CE 3.0? – Exploring Controversies in the Conceptualization of the Circular Economy through a Focus on History and Resource Value Retention Options », *Resources, Conservation et Recycling*, n°135, p. 246-264, 2017.
- [SCO 14] SCOTT W. R., *Institutions and organizations: ideas, interests, and identities* (4<sup>th</sup> edition), SAGE, London, 2014.
- [SEI 11] SEIGNOUR A., « Méthode d'analyse des discours. L'exemple de l'allocation d'un dirigeant d'entreprise publique », *Revue française de gestion*, n° 37(211), p. 29–45, 2011.
- [SPA 10] SPASH C.L., « The ecological economics of Boulding's spaceship earth », dans DLOFSMA W. et KESTING S., *Interdisciplinary Economics: Kenneth E. Boulding's Engagement in the Sciences*, Routledge, New-York, 2013.
- [SU 13] SU B., HESHMATI A., GENG Y., YU X., « A review of the circular economy in China: moving from rhetoric to implementation », *Journal of Cleaner Production*, n° 42, p. 215–227, 2013.
- [TOL 96] TOLBERT P.-S., ZUCKER L.-G., « The Institutionalization of Institutional Theory », dans CLEGG S.-R., HARDY C et NORD W.-R., *Handbook of organization studies*, p. 175–190, SAGE, London, 1996.